

Année scolaire 2023-2024

Compétences de base en Mathématiques

La Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique (CDIP) a édicté au printemps 2016 une annexe au Plan d'études cadre pour les Écoles de Maturité, dans laquelle est stipulée la nécessité, pour les gymnases, d'évaluer et renforcer un certain volume de compétences de base des élèves, notamment en Mathématiques. Pour l'année scolaire 2023-2024, voici un résumé des séquences pédagogiques prévues à ce sujet.

Classes de 1M

1. Travail écrit

- Un travail écrit commun à toutes les classes de 1M aura lieu le lundi 20 novembre 2023.
- Le travail sera effectué sans calculatrice ni formulaire.
- Matériel autorisé : de quoi écrire, règle, équerre.
- Durée du travail écrit : 45 minutes.
- Pour les élèves au bénéfice d'aménagements pédagogiques, la durée de cette épreuve sera de 60 minutes.
- Test manqué : un test de rattrapage est prévu pour les élèves absents pour autant que le motif de leur absence soit reconnu valable. La date de ce test de rattrapage sera communiquée ultérieurement.

2. Liste des thèmes

Arithmétique

- Calcul numérique
- Priorité des opérations
- Calcul avec des fractions
- Propriétés des puissances

Algèbre

- Réduction de polynômes
- Addition et soustraction de monômes et de polynômes
- Multiplication de monômes et de polynômes
- Équations du 1er degré
- Systèmes d'équations linéaires (deux équations à deux inconnues)
- Équations du 2ème degré : résolution par factorisation ou à l'aide de formule

Proportionnalité

- Résolution de problèmes concernant des situations de proportionnalité directe et inverse.

3. Fiches de préparation au travail écrit

Les travaux écrits des années scolaires 2017-18 à 2021-22 ainsi que des fiches d'entraînement avec corrigés à faire sans calculatrice sont à disposition sur le moodle du gymnase, via son site à l'adresse <http://www.gymnasedeburier.ch/node/529>.